

Politique de protection des données à caractère personnel pour les candidats

(Règlement Général sur la Protection des Données – RGPD)

1. OBJET DE LA PRESENTE POLITIQUE

Le nouveau règlement européen sur la protection des données à caractère personnel, applicable depuis le 25 mai 2018, prévoit que les personnes physiques dont les données permettant de les identifier (directement ou indirectement) font l'objet d'un traitement, automatisé ou non, doivent recevoir un certain nombre d'informations de la part du responsable de ce traitement.

L'objet de la présente politique est de répondre à cette exigence pour MBDA France (ci-après « MBDA France » ou la « Société »). Cette politique décrit la nature des données traitées, les raisons de ces traitements et leur(s) finalité(s). Conformément au RGPD, elle fait également mention des droits des personnes dont les données sont traitées.

2. PRINCIPES DE LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le RGPD a confirmé les grands principes relatifs au traitement des données à caractère personnel. Ces données doivent être :

1. Utilisées de façon licite, loyale et transparente ;
2. Collectées uniquement pour des finalités déterminées, précises et légitimes, à l'exclusion de toute utilisation incompatible avec ces finalités ;
3. Pertinentes au regard des finalités précitées et limitées à ces dernières ;
4. Exactes et tenues à jour selon les indications des candidats ;
5. Conservées pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées ;
6. Utilisées de façon sécurisée.

MBDA s'engage à traiter les données à caractère personnel des candidats conformément à ces principes.

3. BASES JURIDIQUES DES TRAITEMENTS

La Société n'utilise les données à caractère personnel des candidats que dans le cadre légal qui l'y autorise. Cette utilisation a lieu sur la base de son intérêt légitime à instruire votre candidature et à trouver des profils adaptés aux postes disponibles au sein de MBDA France.

4. CATÉGORIES DE DONNÉES A CARACTERE PERSONNELLES VOUS CONCERNANT COLLECTÉES PAR MBDA FRANCE ET FINALITES POURSUIVIES

4.1 – Données collectées et finalités

Les données à caractère personnel collectées et traitées par MBDA France sont celles nécessaires à la gestion de votre candidature.

Dans ce cadre, et en vue des suites qui pourront être données à votre candidature, MBDA France est amenée à collecter et à traiter les données à caractère personnel telles que :

- Votre identité (nom, prénom, nationalité, lieu de naissance) ;
- Vos coordonnées (adresse postale, adresse email, numéro de téléphone) ;
- Les informations à l'appui de votre candidature (CV, lettre de motivation, diplômes) ;
- Toute autre information que vous nous fournissez tout au long de la procédure de recrutement qui a un lien direct avec le poste concerné (incluant notamment les informations que nous pouvons collecter dans certains cas afin de vérifier que vous répondez aux exigences légales de contrôle des accès aux établissements MBDA auxquelles nous sommes soumis) ;
- Toute autre information de nature professionnelle que la Société pourrait recueillir avec votre accord auprès de vos précédents employeurs dans le cadre de contrôles de références dont vous vous prévaluez ;
- Le cas échéant, les résultats de tests de compétences.

Ces données nous permettent de gérer tout le processus de candidature (dépôt de votre dossier, entretiens, tests de compétence, etc.) et d'évaluer la pertinence de votre profil au regard du poste concerné (incluant la vérification de votre compatibilité aux exigences légales de contrôle des accès aux établissements MBDA auxquelles nous sommes soumis).

4.2 - Information de tout changement ou de modification de vos données

Les candidats sont tenus de communiquer au service recrutement de MBDA France les données à caractère personnel dont la Société a besoin pour traiter leur candidature.

Un candidat qui fournirait des données à caractère personnel erronées ou incomplètes pourrait mettre la Société dans l'impossibilité de donner suite à sa candidature ou toute demande d'information qu'il pourrait présenter.

Il est essentiel que les données à caractère personnel qui sont traitées par la Société soient exactes et à jour. Chaque candidat doit donc informer la personne en charge du recrutement avec laquelle il est en contact de tout changement pouvant affecter ses données au cours du processus de candidature. Il peut également procéder lui-même aux modifications concernant ses données personnelles contenues dans son profil utilisateur du site internet de recrutement de la Société.

5. DROITS DES PERSONNES DONT LES DONNÉES SONT TRAITÉES

Le RGPD renforce les droits des personnes concernées par les traitements de données à caractère personnel. Il précise les conditions ou les modalités d'exercice de certains d'entre eux.

5.1 - Droits des personnes

Le candidat dont les données à caractère personnel sont traitées par MBDA France dispose des droits suivants :

- **Le droit d'accès** : Tout candidat a le droit d'obtenir la confirmation que des données à caractère personnel le concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, d'obtenir l'accès auxdites données et une copie de ces dernières.
- **Le droit de rectification** : Tout candidat a le droit d'obtenir la rectification des données à caractère personnel le concernant qui sont inexactes. Il a également le droit d'obtenir que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire.

- **Le droit à l'effacement** : Les candidats peuvent supprimer leur profil utilisateur du site de recrutement de la Société ainsi que les données à caractère personnel qu'ils y ont déposées. Par ailleurs, le candidat a le droit d'obtenir l'effacement de ses données collectées à l'occasion d'entretiens de recrutement.
- **Le droit à la limitation du traitement** : Dans certains cas, le candidat a le droit d'obtenir la limitation du traitement de ses données à caractère personnel.
- **Le droit à la portabilité** : Dans certains cas, le candidat a le droit de recevoir les données à caractère personnel le concernant, qu'il a fournies à MBDA France, dans un format informatique courant et de les transmettre à un autre responsable de traitement sans que la Société y fasse obstacle.
- **Le droit d'opposition** : Dans certains cas, le candidat a le droit de s'opposer au traitement de ses données.
- **Le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle** : Tout candidat a le droit de contacter la CNIL afin d'introduire une réclamation concernant les pratiques relatives à la protection des données à caractère personnel de MBDA France.
- **Le droit de transmettre des instructions concernant l'utilisation des données après le décès** : Tout candidat a le droit de donner à MBDA France des directives concernant l'utilisation de ses données à caractère personnel après son décès.

Le candidat qui, dans les situations exposées ci-dessus, souhaite demander l'exercice de l'un de ces droits, peut s'adresser au Délégué à la Protection des Données (DPO) en écrivant à l'adresse DPO-fr@mbda-systems.com. Un formulaire de demande d'accès aux données à caractère personnel ou d'effacement de telles données (selon le cas) sera alors proposé au candidat afin de l'aider à circonscrire sa demande et faciliter la réponse de MBDA France

5.2 - Gratuité de l'exercice des droits

Les candidats n'ont pas de droit à payer en contrepartie de leurs demandes d'accès à leurs données à caractère personnel (ou de l'exercice de l'un quelconque de leurs autres droits). Néanmoins, la Société est en droit de facturer des frais raisonnables si la demande est manifestement infondée ou excessive. Dans de telles circonstances la Société peut, alternativement, refuser de traiter la demande.

5.3 – Informations concernant les candidats dont la Société peut avoir besoin

Dans le cadre de l'exercice de l'un des droits précités par un candidat, la Société peut avoir besoin de lui demander certaines précisions pour faciliter la vérification de son identité et lui permettre d'exercer le droit concerné. Cette demande fait partie des mesures de sécurité qui concourent à ce qu'aucune donnée à caractère personnel ne soit divulguée à une personne non autorisée à en connaître.

5.4 - Finalités du traitement

MBDA France n'utilise les données à caractère personnel que pour les finalités pour lesquelles elles ont été collectées et décrites à la section 4 ci-dessus. Si elles devaient être utilisées à une autre fin, mais néanmoins compatible avec la finalité initiale, les personnes concernées seraient préalablement informées de ce changement et des motifs de celui-ci.

5.5 - Automatisation de la prise de décisions

Il y a prise de décision automatisée lorsqu'un système informatique utilise des données à caractère personnel pour prendre une décision sans aucune intervention humaine. La Société ne recourt pas à un tel procédé dans le cadre du recrutement.

5.6 - Retrait du consentement dans des cas spécifiques où celui-ci a été donné

Dans les cas où le consentement a été nécessaire à la collecte, au traitement et/ou au transfert à des fins spécifiques de données à caractère personnel d'un candidat, celui-ci dispose à tout moment du droit de retirer son consentement pour ce traitement. Il peut exercer son droit de retrait auprès du Délégué à la Protection des Données en écrivant à l'adresse DPO-fr@mbda-systems.com.

A réception de la notification du retrait d'un consentement, la Société cessera de traiter les données du candidat en ayant fait la demande, à moins qu'elle dispose d'un fondement légitime pour procéder à leur traitement.

6. PARTAGE DE DONNÉES A CARACTERE PERSONNEL

MBDA France ne communique vos données à caractère personnel qu'à des destinataires habilités et déterminés, conformément aux dispositions de la législation applicable en matière de protection des données.

La Direction Sécurité Industrielle et de Défense (SID) collecte et communique aux autorités de tutelles les données nominatives des candidats qui ont été retenus. Elles sont liées à la sécurisation et au contrôle des accès aux établissements (Contrôles élémentaires, contrôles Zones à Régime Restrictif).

Des prestataires et des sous-traitants peuvent également être amenés à traiter des données à caractère personnel que MBDA France leur confie par contrat.

Lorsque des données à caractère personnel de candidats sont communiquées à des tiers, ces derniers sont tenus par contrat à des exigences de confidentialité et de conservation équivalentes à celles de MBDA France mentionnées précédemment. Ils doivent, en tout état de cause, restituer ces données au plus tard au terme de leurs prestations. Ceci est valable en France comme à l'étranger, y compris en dehors de l'Espace Economique Européen (EEE).

MBDA France est amenée à solliciter ces tiers dans des domaines tels que la gestion des systèmes informatiques et la recherche de candidats adaptés.

Par ailleurs, nous sommes également susceptibles, de communiquer à des tiers les données à caractère personnel de candidats pour les motifs suivants :

- Dans le cadre d'une fusion ou acquisition de tout ou partie de l'entreprise responsable du traitement par un tiers ;
- En réponse à une procédure judiciaire ou administrative de toute nature ou à des mesures d'application de la loi réclamées par les autorités compétentes ;
- Pour se conformer à des obligations légales, pour protéger les droits et/ou la sûreté d'un individu, pour protéger les droits et la propriété de l'entreprise, y compris la nécessité de voir la présente politique respectée, et d'empêcher les problèmes de fraude, de sécurité ou techniques.

Dans le cas où il serait nécessaire de transférer des données à caractère personnel de candidats vers des sociétés situées hors de l'Espace Economique Européen (EEE) que la Commission européenne ne reconnaît pas comme assurant un niveau de protection adéquat, MBDA France imposerait des conditions contractuelles garantissant que ces tiers traitent les données dans le respect des législations de l'EEE et d'exigences équivalentes à celles prévues dans le droit français. Vous pouvez trouver une copie de ces contrats, le cas échéant, à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/les-clauses-contractuelles-types-de-la-commission-europeenne>.

7. SECURITE DES DONNEES

La Société a mis en place des mesures pour préserver la sécurité des données des candidats.

Les tiers n'ont accès et ne traitent vos données à caractère personnel que sur et suivant les instructions de la Société, sous réserve qu'ils se soient engagés à préserver le caractère confidentiel de ces données et à en assurer la protection dans le respect de la réglementation applicable.

En interne, MBDA France a mis en place des mesures de sécurité appropriées pour éviter que les données des candidats soient perdues accidentellement, soient utilisées et/ou obtenues de façon non autorisée ou soient altérées ou divulguées. En outre, le Société limite l'accès à ces données à caractère personnel aux seuls employés, agents, sous-traitants et autres tiers qui ont besoin d'en connaître pour des raisons professionnelles clairement explicitées. Ces parties ne traitent ces données à caractère personnel que sur et suivant nos instructions et sont tous soumis à un devoir de confidentialité.

Dans les conditions prévues par la réglementation applicable, les candidats seront informés, ainsi que tout organe de réglementation concerné, de toute violation de leurs données à chaque fois que la Société aura l'obligation légale de le faire.

8. DURÉE DE CONSERVATION

La Société ne conservera les données à caractère personnel que pour la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, dans le respect de ses obligations légales et réglementaires et dans la limite de ses intérêts légitimes.

Sauf cas particulier qui ferait l'objet d'une précision spécifique, les données à caractère personnel d'un candidat peuvent être conservées pour une durée de 2 ans à compter du dernier contact avec le candidat sauf si ledit candidat s'oppose à une telle durée de conservation et souhaite que ses données soient supprimées une fois l'examen de sa candidature terminé. Les données seront dans tous les cas archivées pour une durée de 6 ans suivant notre dernier contact avec vous en conformité avec les délais de prescription applicables.

9. DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

MBDA France a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO) pour assurer le respect, en son sein, de toute réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel. Pour toute question relative à la présente politique ou à la façon dont la Société gère vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le DPO à l'adresse suivante : DPO-fr@mbda-systems.com.

Pour toute réclamation concernant la protection de vos données, vous êtes en droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle française compétente en la matière : la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) : <https://www.cnil.fr/fr>.

10. MODIFICATION DE LA PRESENTE POLITIQUE

La Société se réserve le droit de mettre à jour la présente politique, en tant que de besoin. Lorsque des modifications importantes y seront apportées dans le délai de conservation de vos données, une nouvelle politique vous sera adressée.